

JOSEPH BÉGIN

Directeur-Propriétaire

ABONNEMENTS  
Payables d'avance

CANADA ET ETATS-UNIS

1 an, \$2; 6 mois, \$1

EN VILLE (Par la Poste)

1 an, \$2; 6 mois, \$1

ETRANGER (Union postale)

1 an, 2.50; 6 mois, 1.25

# La Croix

66, RUE NOTRE-DAME-EST, MONTREAL.  
VIS-A-VIS DU PALAIS DE JUSTICE  
Boite de Poste 2175

Journal Catholique publié à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ARTS, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

Afin de faciliter la propagande de la Croix nous avons établi des conditions spéciales en faveur de nouveaux abonnés seulement :

3 abonnements de 1 an \$3  
6 " " 5

Téléphone :  
Bell Est 2281

## PENSÉE DU JOUR

Un journal catholique dans une paroisse c'est une mission perpétuelle.

LEON XIII.

## NOTRE JOURNAL

Dès le 6 septembre prochain, nous donnerons à notre journal un format beaucoup plus grand et nous varierons davantage sa rédaction, afin d'en rendre la lecture attrayante aux classes peu instruites comme aux esprits cultivés.

Ce sera notre premier pas vers L'ÉDITION QUOTIDIENNE. A ce propos, quand la saison des vacances sera passée, nous espérons revoir nos amis à l'œuvre pour nous aider à faire de la "Croix" un grand journal populaire.

"In hoc signo vinces!"

J. B.

## BAS LE MASQUE!

Le Canada est un étrange journal! En parcourant quelques numéros de cette feuille (édition hebdomadaire), j'ai observé quelques faits qui donnent à soupçonner fortement que sous son masque de "libéral" il cache quelque figure de franc-maçon—pas franc du tout.

Le Canada a publié, coup sur coup, deux feuilletons qui m'ont inspiré ce soupçon. Il s'agit de prétendus romans historiques, dus à deux francs-maçons notoires: Erckman et Châtريان. Ces faux bons hommes avaient résolu de compiler, en commandite, des récits plus ou moins alsaciens. Sous prétexte de raconter d'une façon populaire et vécue les épisodes des guerres de la première république qui vint apporter aux peuples, les armes à la main, la Liberté, l'Égalité et la Fraternité—ou la mort!—ces compères en foire et en loge, tout en affectant l'horreur du militarisme et de la guerre, s'efforçaient surtout de vulgariser les idées maçonniques de 1789 et de 1793. Mettre une auréole autour des "grands ancêtres" des jacobins, des "sans-culottes" et d'autres apôtres de l'émancipation, du progrès(?), etc., tel fut particulièrement le rôle de ces fabricants de fausse histoire, de ces panégyristes des "héros" de la république française "une et indivisible".

Leurs romans, du reste, absolument démodés aujourd'hui, même en France, la presse maçonnique et libérale d'alors les portait aux nues, comme s'ils étaient des types de "romans honnêtes"! Voilà la littérature qu'on a servie par tranches énormes aux malheureux abonnés du Canada, en l'an de grâce 1907.

Pourquoi? N'est-ce pas afin d'essayer de faire pénétrer dans l'esprit du peuple, lentement, sous une forme populaire, en apparence inoffensive, des récits d'un style "bonhomme," plein d'une onctueuse et savante hypocrisie, destinés non seulement à réhabiliter les sinistres coquins de la révolution, mais encore et surtout leurs idées, leurs principes, leurs maximes, leurs doctrines, leurs mensonges, leurs calomnies, leurs blasphèmes et leurs inepties, mais tout cela, bien doucement, sans violences de mots, avec beaucoup de miel tout autour...

Tel est le vrai fond des romans d'Erckman-Châtريان. Je ne veux pas même donner leurs titres. La réclame tapageuse du Canada les a trop fait connaître. Je me bornerai à citer un seul extrait du dernier de ces chefs-d'œuvre de tartuferie (voir le Canada du 6 juin).

Les auteurs font parler des adversaires et des partisans des jacobins. Un mauser (taupier) prend la parole le dernier, et cela pour dire le dernier mot. Citons :

"Puisque ces républicains ont chassé leurs seigneurs et leurs religieux, c'était écrit dans le ciel, dès le commencement des temps. Dieu l'a voulu (!)... Ils sont en train (les républicains) de tuer leurs frelons... Les frelons sont ceux qui ne veulent rien faire et jouir de tout, ceux qui, sans rendre aucun service autre que de bourdonner autour de la reine, veulent qu'on les entretienne grassement. On les entretient, mais finalement on les jette dehors. C'est arrivé mille et mille fois, et cela ne peut manquer d'arriver toujours..."

"—Vous êtes un jacobin! s'écriait Karolus indigné.  
—Non... au contraire, répond le mauser, je suis un bourgeois d'Anstatt, taupier et éleveur d'abeilles. J'aime monpays autant que vous..."

C'est par des dialogues de ce genre, que les FF., Erckman et Châtريان avaient reçu la mission de préparer peu à peu l'esprit du peuple à la persécution qui a éclaté sous le F., Ferry et sous les FF., Bourgeois, Combes et Clemenceau, persécution dont les premières victimes sont ces religieux que les romanciers de la république jacobine représentaient comme des frelons qu'il faut qu'on "jette dehors" ou que "l'on tue."

Ces mêmes religieux, le F., Sproule, Gr., M., des loges orangistes du Canada, les a poursuivis récemment de ses dénonciations, en les qualifiant de "fléau du pays où ils se sont réfugiés..."

Ce qui n'empêche pas le Canada de protester vertueusement, mais hypocritement, selon moi, contre les vociférations de ce franc-maçon trop militant, trop compromettant au gré des habiles opportunistes de la maçonnerie.

Le tort du F., M., Sproule est de crier trop tôt contre les religieux.

Le moment n'est pas encore venu d'agir en Canada, comme en France! Mais on s'y prépare...

Les romans des FF., Erckman et Châtريان servent à la mise en œuvre du mouvement.

En France, la maçonnerie, longtemps avant 1789, avait commencé par calomnier et faire supprimer les Jésuites qui élevaient trop chrétiennement la jeunesse, ce qui gênait beaucoup les conspirateurs stylés par la Grande Loge d'Angleterre, mère et éducatrice des loges de France...

Cette guerre de calomnies contre les religieux fut reprise sous Napoléon III par des écrivains chargés des basses œuvres maçonniques. Ils s'y sont livrés impunément, grâce à la complicité même de l'empire "libéral".

Cela continua avec plus d'activité sous la Commune de Paris et sous le régime plus maçonnique encore de la troisième République—depuis 1877 jusqu'à nos jours.

Quand la maçonnerie crut le

moment psychologique arrivé et le peuple suffisamment empoisonné, les décrets Ferry de 1880 commencèrent l'œuvre de guerre au christianisme. Puis la loi du F., Waldeck-Rousseau contre les Associations religieuses fut votée par les FF., maîtres du pouvoir, et exécutée par le F., renégat Combes, avec la férocité que l'on sait. Il ferma de force plus de 20,000 écoles catholiques libres, comme complément de la déchristianisation "laïque gratuite et obligatoire" des écoles publiques. Il expulsa manu militari, de leurs biens "liquidés", les religieux de France, pendant que les FF., "liqudateurs" empochaient le fameux milliard (?) découvert par le F., Waldeck-Rousseau.

Enfin la "séparation" vient de mettre l'Eglise et les catholiques hors la liberté même de droit commun.

Les FF., Erckman et Châtريان n'étaient que des comparses, avec bien d'autres plumeaux de loges, dans la falsification préalable de l'histoire, dans la falsification de la conscience du peuple, dans la fabrication d'une opinion publique hostile à la religion et aux religieux, à l'Eglise et au clergé.

En publiant leurs œuvres moises, le journal si dévoué à Sir W. Laurier doit savoir ce qu'il fait. C'est ce qui s'appelle mettre les fers au feu. Il s'agit évidemment de fabriquer, en Canada, si c'est possible, comme en France, une espèce d'opinion publique sui generis, en attendant le jour où les loges de toutes couleurs et de toutes langues, se croiront assez fortes pour réaliser enfin le programme orangiste et maçonnique.

Pour mieux faire avaler son poison littéraire la feuille "libérale" a eu soin de le servir enguirlandé de la façon suivante (no du 30 mai) :

### NOUVEAU FEUILLETON

"Nous commencerons jeudi prochain la publication d'un nouveau feuilleton que nous recommandons tout spécialement. (Suit le titre).. de Erckman-Châtريان. Cette signature à elle seule, est une recommandation de moralité (sic), de bon goût (resic), et de délicatesse (!!)..."

Et le Canada faisait encadrer ce boniment charlatanesque en prenant un air plein de "délicatesse!"

PIERRE BAYARD.

### AU VATICAN

Le Pape était en retraite, récemment, avec le cardinal secrétaire d'Etat et tous les prélats et prêtres qui habitent le palais pontifical.

C'est le P. Remer, de la Compagnie de Jésus, qui prêche les saints exercices.

Et, si le monde était capable d'attention aux choses sérieuses, il serait frappé du spectacle que donnent les membres de cette cour royale, faisant trêve aux préoccupations qui viennent des quatre coins du globe pour ne s'occuper que des intérêts de leurs âmes et de leur salut éternel.

### NOTE

Qu'on n'oublie pas que pour 25 cents, nous enverrons la CROIX à tout nouvel abonné, durant trois mois.

## AYONS

### L'œil sur ces Français!

Le "Soleil", de Québec, (22 juillet), reproduisait un article que M. Jacques Péricord, consacrait, dans l'"ECHO de Paris", à nos hautes études commerciales.

Dans cet article il y est dit, entre autres choses :

"La France est toujours, pour les Canadiens français, la mère-patrie, le centre d'attraction, le MODELE SUR LEQUEL ON S'EFFORCE DE SE REGLER. Nous trouvons une nouvelle preuve de cette attraction dans le développement de la science française au Canada. L'École polytechnique, où se distribue le haut enseignement scientifique à Montréal, a été fondée par un Français, M. Balète, ancien officier du génie, qui fut général de division pendant la guerre de 1870. M. Balète est toujours directeur de l'École polytechnique, et son autorité est considérable, même parmi les ingénieurs canadiens-anglais.

Encouragé par le succès de cette école, le gouvernement de la province de Québec, à la tête duquel se trouve l'honorable M. Gouin, un homme d'Etat doublé d'un savant, a résolu de donner à l'enseignement scientifique un essor considérable. Jusqu'ici le génie civil était seul enseigné dans l'École polytechnique. Par une récente décision du gouvernement, on va joindre au génie civil l'enseignement du génie industriel, du génie architectural et du génie des mines. De plus, on va créer, à Québec, une école technique et à Montréal, une deuxième école technique, ainsi qu'une école des hautes études commerciales. Ces écoles techniques donneront un enseignement qui offrira de grandes analogies avec celui de nos écoles d'arts et métiers. Les programmes seront toutefois un peu plus complets, notamment en ce qui concerne les applications pratiques de l'électricité.

L'École des hautes études commerciales aura un programme des plus variés: elle enseignera l'HISTOIRE UNIVERSELLE, l'ECONOMIE POLITIQUE, l'HISTOIRE DU COMMERCE, la STATISTIQUE, la CHIMIE INDUSTRIELLE, plusieurs LANGUES ÉTRANGÈRES européennes et le japonais.

Ce qu'il y a d'intéressant pour nous dans ces créations, c'est que TOUS LES DIRECTEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES DONT LE VIENS DE PARLER DEVRONT ÊTRE FRANÇAIS DE FRANCE. MEME LES PROFESSEURS DE LANGUES ÉTRANGÈRES. Ainsi en a décidé le gouvernement de Québec, sur l'avis fortement motivé de M. Gouin. L'honorable premier ministre, lors de son voyage en France, a commencé avec les directeurs de nos grandes écoles scientifiques des pourparlers pour l'engagement de leurs meilleurs élèves. M. Ernest Marceau, ingénieur en chef des canaux, et M. Honoré Gervais, député de Montréal et professeur de droit international à l'Université Laval, viennent de partir pour Paris, afin de mener à terme ces négociations.

LES PROFESSEURS QUE MM. GERVAIS ET MARCEAU ENVIERRONT AVEC EUX CONTRIBUERONT PAR LEUR ENSEIGNEMENT À ENTREtenir ET À ACCROITRE LE RAYONNEMENT DE LA FRANCE DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

J'ai pensé qu'il était bon de saluer ces deux savants au moment où ils vont arriver en France pour remplir leur mission. "Les savants canadiens seront à Paris aujourd'hui."

S'il est vrai que le gouvernement Gouin a décidé que TOUS les directeurs et professeurs des écoles techniques et commerciales qu'il a l'intention de fonder, seront des FRANÇAIS DE FRANCE, comme le dit l'"ECHO de Paris" et comme le redit avec complaisance le "Soleil", de Québec, nous croyons qu'il est de notre devoir de protester contre cette décision étrange et insultante aux Canadiens français.

Qu'a-t-on besoin de Français pour enseigner, dans ces écoles, l'HISTOIRE UNIVERSELLE, la STATISTIQUE, l'HISTOIRE DU COMMERCE, l'ECONOMIE POLITIQUE, les LANGUES ÉTRANGÈRES mêmes?

N'y a-t-il pas, parmi nos compatriotes, des hommes capables d'enseigner, avec plus d'avantage peut-être, soit l'une soit l'autre de ces sciences?

Et ces professeurs enseigneront-ils d'une manière pratique, sauront-ils adapter leur enseignement aux ressources et aux besoins commerciaux de notre pays? Nous en doutons fort.

Et puis quels principes religieux auront ces professeurs que MM. Marceau et Gervais doivent nous emmener bientôt? Sont-ils des athées, comme la plupart de nos cousins de France.

Si le maître d'histoire universelle, par exemple, est un incroyant, un franc-maçon même, ne voit-on pas le danger qu'il y aurait à lui confier l'instruction de nos fils?

M. Gouin a-t-il pensé aux conséquences malheureuses d'un tel enseignement?

Nous voulons que nos fils brillent avec avantage à côté des fils de nos concitoyens anglais: nous voulons qu'ils les surpassent même en sciences commerciales et techniques, mais nous voulons et avant tout qu'ils restent chrétiens.

Que l'honorable M. Gouin se pénétre bien de notre volonté sur ce sujet s'il ne veut pas qu'en temps et lieu nous la lui manifestions d'une manière plus sensible!

JOSEPH BÉGIN

### Aux abonnés retardataires

Nous avons, cette semaine, jeté un coup d'œil sur nos listes d'abonnés et nous avons constaté avec peine qu'un grand nombre de nos lecteurs étaient redevables à notre administration. Nous sommes pauvre, absolument pauvre. Souvent même, pour publier la "Croix", nous sommes obligés de faire des dettes que nous payons ensuite avec des dons que nous sollicitons de nos plus sincères amis. Il n'est donc pas raisonnable, de la part de ces retardataires, de nous laisser dans une telle gêne pécuniaire. Chacun de nos lecteurs peut facilement savoir depuis quel temps son abonnement est dû, en consultant la petite bande de papier adressée et collée sur chaque exemplaire de la "Croix" qu'il reçoit.

LE DIRECTEUR

## Ligue secrète internationale contre l'Index

Voici quelques nouvelles informations sur la ligue secrète internationale contre l'Index, dont nous parlons ailleurs :

En janvier 1907, à Münster, en Westphalie, MM. Schemedding, conseiller provincial et député au Landtag de Prusse, Helbraeth, conseiller de justice, le professeur docteur Plassmann, le docteur Schwering, professeur de l'Université, le docteur Ken Hempel, assesseur, se sont constitués en Comité.

Ce Comité a pris le nom de "Direction centrale de l'organisation du laïc."

Il poursuit un double but :

1<sup>o</sup> Organiser une supplique sur l'Index, qui sera adressée au pape Pie X et aux révérendissimes évêques des pays de langue allemande et anglaise.

2<sup>o</sup> Organiser ultérieurement la "Ligue de l'Adresse sur l'Index", formée par les signataires, dans le but d'utiliser, d'une façon permanente, le travail fait pour la supplique et la communauté d'idées manifestée par les signataires.

Cette organisation permanente pourra prendre le nom de "Société chrétienne de culture" (art. 19).

Et l'article 14 formule son but dans les termes suivants : "Exercice pratique de l'apostolat laïque pour le progrès "sain et circonspect comme principe de la conception chrétienne du monde sur toutes les régions de la culture supérieure."

Nous regrettons fort de ne pouvoir exprimer ce but en termes plus clairs. Mais il s'agit d'une entreprise allemande, et, qui pis est, d'une entreprise qui avait voulu s'entourer de l'obscurité la plus impénétrable !

L'enrôlement pour chaque adhésion commence par une requête sur engagement d'honneur de garder le secret sur tout ce qui est communiqué (art. 29).

La révélation de ces documents obtient un retentissement qui n'est pas près de s'apaiser.

Il ne nous est pas possible de transcrire ici tous ces documents : le texte de la supplique au Pape, lui demandant l'abolition de l'Index ou des réformes profondes, prend neuf grandes pages en caractères serrés, et les statuts de l'organisation permanente projetée n'ont pas moins de 42 articles.

Si ces documents sont tombés au pouvoir de la *Corrispondenza Romana* ce n'est point que leurs auteurs n'eussent pris toutes les précautions les plus minutieuses.

On se rappelle peut-être que l'an dernier, après que le Pape eût fait connaître sa décision pratique sur la loi de séparation, la librairie Nourry, de Paris, publia un opuscule intitulé : *Supplique d'un groupe de catholiques français au pape Pie X*.

C'était censément, une pétition qui devait être envoyée au Saint-Père pour le prier, sur un ton fort amer, de revenir sur sa décision. La couverture de l'opuscule donnait, en sa quatrième page, les instructions opportunes pour que le secret fût gardé sur les noms des signataires éventuels. Ceux-ci devaient envoyer leurs noms sous une double enveloppe, la première à l'adresse du libraire, la seconde, avec la simple mention : *Supplique*. Cette seconde contenant le nom, ne devait être ouverte, affirmait-on, que par un ecclésiastique. Aucun nom ne devait être publié sans l'autorisation formelle de l'intéressé, et cette publication ne devait être faite que si les circonstances rendaient utiles ou nécessaires d'autres démarches.

Ce dernier mot éveillait l'attention. On eut le droit de voir, en cette manœuvre, une tentative faite par certains individus pour recueillir les noms de catholiques français plus ou moins ébranlés dans leur attachement au Saint-Siège et les grouper en vue non point tant de cette supplique que d'autres campagnes encore plus louches.

Pour la Ligue de l'Adresse sur l'Index — le titre allemand est : *Index Adress Liga* — des précautions semblables ont été prises.

Aux personnes dont on veut obtenir la signature, on envoie d'abord la circulaire A. (art. 29).

Cette circulaire demande si on veut prendre l'engagement d'honneur de garder le secret le plus absolu sur les communications ultérieures qui pourront être faites. La *Corrispondenza* publie cette circulaire.

Si la personne sollicitée renvoyait signée la formule de cet engagement, on lui envoyait une formule, qui rappelle le secret maçonnique, et aussi la circulaire B, avec deux annexes : le texte de la Supplique et les statuts fondamentaux de l'association. La circulaire B demandait son adhésion à l'une et à l'autre (art. 30).

Si la formule jointe à cette circulaire B revenait signée, le signataire était considéré comme admis définitivement dans la Société.

Il faisait aussitôt partie de Comités régionaux, nationaux, etc., avec toute espèce de droits et de devoirs que les statuts énumèrent longuement.

Le recrutement ne devait se faire d'ailleurs que dans les pays de langue allemande et anglaise.

"Nous croyons savoir, dit la *Corrispondenza*, que, parmi les raisons pour lesquelles sont exclus, jusqu'à nouvel ordre, les pays latins, il y a les suivantes : les modernistes latins font déjà assez par eux-mêmes ; ils ne sont pas faciles à discipliner, en dehors de leurs milieux ; ils donnent peu de sécurité pour le secret, si près de Rome !"

Toute cette organisation avait pour but de préparer une grosse démarche, une sorte de coup d'Etat, que les statuts exposent ainsi :

"ART. 38.—Lorsque sera terminée la collecte des signatures, la Supplique, avec tous les noms des adhérents disposés par pays et par ordre alphabétique, sera portée à Rome par des délégués choisis par le Conseil central de Münster (et qui voyageront à leurs frais, art. 41). Elle sera présentée à Sa Sainteté très personnellement, dans une audience privée. On demandera la coopération des ambassades de Bavière et d'Autriche près le Vatican, et, d'après des gens compétents, on l'obtiendra certainement.

ART. 39.—Le jour où la supplique sera prête, on l'enverra au Pape, par lettre recommandée, à tous les évêques d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, d'Angleterre et d'Amérique, ainsi qu'à tous les ecclésiastiques désignés par le Conseil central de Münster.

ART. 40.—Le Conseil central décidera si et dans quelle mesure il faut faire voir au Saint-Père et aux Rmes Evêques, ainsi qu'aux autres ecclésiastiques, les bases de l'organisation."

Cet article 40 accuse une défiance à l'égard des autorités légitimes de l'Eglise. Cette défiance, on la sent partout, dans la supplique elle-même, dont une étude spéciale montrerait vite la subtilité et les graves erreurs de doctrine et de discipline.

Aussi, on a beau rencontrer dans ces documents plusieurs protestations d'attachement d'amour à l'Eglise catholique, au Saint-Siège et au Pape, on ne peut s'empêcher de sentir que ces phrases sonnent creux.

Dès l'article 2 des statuts, d'ailleurs, un nom éveillé de légitimes suspensions.

"ART. 2.—La supplique a été rédigée par le Dr Ven Hempel, de Münster. Elle fut approuvée et conseillée en premier lieu par M. le professeur docteur Hermann Schell, de Würzburg, par lettre du 15 mai 1906, et ensuite par divers théologiens et laïques compétents, comme S. Ex. le baron von Hertling."

L'article 3 donne les noms du Conseil central ; outre ceux de l'article 1er, on y trouve, entre autres, ceux du baron von Hertling et de M. Karl Muth, rédacteur en chef de la revue *Hochland*.

Or la revue *Hochland* est celle qui a traduit et divulgué en Allemagne la *Santo* de Fogazzaro.

C'est en rapprochant tous ces détails et beaucoup d'autres encore, que la *Corrispondenza Romana* n'hésite pas à tirer elle-même de ses révélations les conclusions suivantes :

"On sait qu'en divers pays d'Europe se sont constitués des groupes de catholiques à tendances intellectuelles et pratiques qu'ils appellent tantôt "culture" et tantôt "modernisme".

"Le mot de culture avait été employé par Bismarck dans son Kulturkampf ; il est repris par les catholiques dits modernistes comme mot d'ordre contre ce qu'ils appellent le Vatican moyenâgeux,

le vieux bagage du catholicisme latin, etc. Ainsi, on a en Italie la Société nationale de culture, qui publiait jadis la *Cultura sociale*, et maintenant la *Revista di Cultura* (de l'abbé Murri)".

La *Corrispondenza*, rapprochant ce qui s'est passé en France pour la supplique du libraire Nourry avec ce qui ressort des documents allemands, y découvre une tactique semblable dont elle trace ainsi les étapes :

"Proposer une pétition au Pape, certainement inacceptable dans l'objet demandé, mais discrète et respectueuse dans la forme ; la corroborer avec des noms de catholiques respectables.

"Promettre et exiger le secret le plus absolu, plus ou moins explicable, étant donné le ton respectueux de la pétition et les protestations d'orthodoxie.

"Au reste et surtout conserver les signatures et maintenir les groupements locaux, pour former ainsi une Société chrétienne de culture avec des Sociétés nationales de culture.

"Cette fois, ajoute la *Corrispondenza*, on a choisi pour thème de la supplique l'anéantissement au moins moral de la Congrégation de l'Index : demande évidemment inacceptable, parce que ce serait frapper l'exercice organique d'une fonction essentielle du magistère et de la discipline de l'Eglise.

"Du reste, les promoteurs de la pétition ont soin de préparer leurs adhérents à l'insuccès et même à la non présentation de la supplique ; car la formule du secret prévoit le cas où le projet ne sera par réalisé.

"Qui lit ces curieux documents, conclut la *Corrispondenza*, y retrouve facilement la mentalité du *Santo* de Fogazzaro : on y retrouve les réunions secrètes et les idées des "chevaliers du Saint-Esprit", auxquels fait penser la date choisie pour la circulaire d'organisation : Pentecôte 1907."

## Que doit être un chant national ?

Un chant national ne doit pas être une poésie en l'air, comme une chanson bachique, ou une romance sentimentale, où l'on ne trouve que des mots vides de sens, dont on s'efforce de faire oublier la trivialité, sous le vêtement d'une mélodie sonore : Un chanteur me disait un jour : dans une chanson les mots ne sont rien, c'est l'air qui est tout. Je ne suis pas de cet avis surtout s'il s'agit d'un chant national. Celui-ci doit être comme une profession de foi ; une affirmation de gloires passées, de résolutions pour le présent et d'espérance pour l'avenir. Le but d'un chant national est de réveiller chez un peuple catholique le sentiment religieux et patriotique, et pour atteindre ce but, sa composition doit être simple en même temps que digne et noble ; chacune de ses strophes doit renfermer une pensée propre à former le cœur d'un peuple, et à l'attacher à ses traditions d'honneur ; en un mot, il doit être le résumé de son histoire, et de ses aspirations vers l'avenir. Il faut que le sens de ses paroles soit facile à saisir par tout le monde ; aussi, de la haute poésie, à la Lamartine ou à la Victor Hugo, ne conviendrait pas pour un chant populaire.

Or un chant national doit être populaire.

Nous avons eu cette année un concours pour la poésie d'un chant national. On dit qu'il y avait 45 concurrents, et que c'est M. l'abbé Fournet qui a remporté le prix. Ma foi, il faut que les 44 autres aient bien peu de mérite pour n'arriver qu'après les strophes de M. l'abbé Fournet. Nous n'en dirons rien, étant bien persuadé que ce chant ne prendra pas racine sur les bords du Saint-Laurent.

Nous avons un glorieux passé, des vertus à pratiquer et une mission noble à remplir. C'est notre chant national qui est chargé de nous rappeler cela, par des paroles vibrantes de christianisme et de vrai patriotisme. Pour réveiller et nourrir en nous le sentiment de la reconnaissance envers l'auteur de tous les dons, notre chant national doit ressembler aux cantiques sacrés qu'entonnait le peuple hébreu pour perpétuer chez lui le souvenir des grands bienfaits du Seigneur.

Voilà pour les paroles ; mais que doit être la mélodie d'un chant na-

tional ?

Un grand musicien de France, un grand compositeur dont la parole fait loi, M. Camille Saint-Saëns, daignait répondre, au mois de juin dernier, à un monsieur du Canada, qui le consultait sur les qualités d'un chant national. "Qu'il soit, dit-il, le plus simple possible," sans quoi il ne sera jamais populaire.

Voyez donc, par exemple, le cantique populaire des pèlerins de Sainte-Anne de Beaupré :

Vers son sanctuaire,  
Depuis deux cents ans :  
La Vierge à sa mère,  
Conduit ses enfants.

Est-il rien de plus simple que sa mélodie ! Elle frise même la trivialité. Et, cependant, jamais aucune mélodie nouvelle ne pourra la supplanter. Comme c'est beau quand elle est chantée par des milliers de voix ! je pleure quand j'entends au Sanctuaire de la bonne sainte Anne. Cette simplicité est d'un effet magique sur l'âme.

Enfin, que ce chant soit d'intonation facile. Si pour tenir au ton, la mélodie a besoin d'un accompagnement, le peuple n'y mordra pas, il veut quelque air chantant facile à retenir par cœur. Si non, il lui préférera : *En roulant ma boule, ou la Claire Fontaine*.

UN AMATEUR DE MUSIQUE.

## L'ostracisme de Dieu

Un correspondant de la *Croix*, de Paris, a fait un relevé des modifications introduites dans la *Grammaire Larive et Fleury* et dans le *Tour de France* de Bruno, livres classiques, pour en exclure l'idée de Dieu.

Ceux qui commandent de telles insanités ont sans doute formé le dessein de faire de la France la risée du monde et de l'histoire.

Qu'on en juge.

Dans Larive et Fleury :

"L'homme s'agit et Dieu le mène," la superbe maxime de Fénelon est remplacée par : "L'éclair brille, le tonnerre gronde." Ce qui n'est assurément pas un éclair de génie, la phrase de Fénelon appartenant, qu'on le veuille ou non, au trésor littéraire national de la France.

Le mot "hymne", se trouvant dans une série d'exemples, on le supprime et on va demander à l'Académie, sans doute, de le biffer aussi du dictionnaire.

La phrase : "On lit dans la Genèse que les patriarches vivaient fort longtemps" a disparu, comme si on pouvait empêcher le livre de la Genèse d'exister.

Aussi quand l'auteur a eu la faiblesse de supprimer la règle : "Dieu est grand", il aurait dû à la place, au lieu de "Paris est grand" écrire : Celui qui a demandé ces changements est un sot."

Dans Bruno :

Saint Bernard et Bossuet sont rayés de la liste des grands hommes de la Bourgogne. Saint Bernard et Bossuet, de grands hommes ! quel scandale !

"On arrive à Lyon, dont les collines sont couronnées par 17 forts et par l'église de Fourvière". L'église de Fourvière a été supprimée. Et, sans doute, on recommandera aux enfants, en arrivant à Lyon, de mettre la main devant les yeux pour ne pas voir Fourvière et de ne regarder que les 17 forts !

Duguesclin avait dit au Prince Noir : "Sire, par Dieu qui créa tout, j'irai mieux quand vous voudrez", "Par Dieu qui créa tout" a disparu. Comme a disparu la belle parole d'Ambroise Paré : "Je l'ai pansé, Dieu l'a guéri". Les textes sont tronqués, mais le bloc est satisfait.

Ne pouvant prolonger cette énumération, notons enfin qu'on a supprimé tout ce qui concerne à Paris Notre-Dame de Paris et l'Hôtel-Dieu.

Est-il possible d'être béotien à ce point !

N'est-ce pas une monstruosité de contraindre les parents à confier leurs enfants à des écoles où la haine de Dieu est idiote à ce point et où on

oblige les enfants à effacer sur leurs livres les passages ainsi modifiés, lorsqu'ils ont en mains des éditions antérieures !

Aussi "l'appel aux catholiques, aux honnêtes gens et aux vrais Français", de Mgr Turinaz, est-il venu à son heure.

Dans cette œuvre condensée, substantielle, bourrée de citations, éloquentes, irréfutable, le vaillant prélat dénonce hautement le péril des écoles officielles et de leurs livres, au point de vue de la croyance en Dieu, de l'origine de l'homme, de la morale, du droit, de la criminalité, du patriotisme, du socialisme et de la coéducation.

## Salut aux journalistes catholiques

M. l'abbé Gaffre vient de prononcer, à l'église Saint-Philippe de Paris, un sermon sur la charité, dont nous détachons le passage suivant concernant les journalistes catholiques :

"Si les torrents de fange et de sang dont le journalisme antichrétien a lâché les écluses n'a pas tout submergé jusqu'à présent, c'est que, sur le chemin des flots boueux, des hommes de magnifique énergie, de désintéressement admirable, d'opiniâtreté héroïque ont fait digue, non seulement de leur talent transcendant mais de leur personne même. Et la réserve de la chaire chrétienne ne saurait m'empêcher d'accomplir ici, où je prêche, en faveur de la diffusion de la *presse chrétienne militante*, un devoir de justice et de gratitude, en saluant hautement quelques-uns de ces vaillants : la fière descendance du royal polémiste, Louis Veillot ; Drumont, le prophète qui a la vision aiguë d'Isaïe et la flamme d'Ezéchiël ; les fils de Cassagnac, qui ont hérité du génie et de l'âme de leur père ; Judet, qui croise la plume comme les chevaliers croisaient l'épée ; Renaud, l'ardent champion des loyautés catholiques contre les ténébreuses machinations du schisme et de l'hérésie ; Millevoye, qui tient si haut au-dessus de la haine le drapeau de la Patrie, que le crachat des antipatriotes ne le peut atteindre... ; tous ceux-là, je les salue avec la pléiade des écrivains qui luttent à leurs côtés.

"Ils nous préservent de l'irrémissible conquête de l'ennemi maçonnique qui nous combat à ciel ouvert, et nous immunisent contre la campagne sournoise que mène contre le génie national l'âme juive sous le couvert gaulois..."

Méditez bien, Suresnes, ce plaidoyer de M. l'abbé Gaffre, en faveur des journalistes catholiques militants !

PIERRE BAYARD.

## La fédération américaine des sociétés catholiques

La sixième convention annuelle de la Fédération américaine des Sociétés catholiques s'est ouverte à Indianapolis, le 15 du courant, avec environ 300 délégués. Mgr Diomède Falcone, délégué apostolique aux Etats-Unis, a envoyé à la convention la bénédiction du Saint-Père.

M. Edward Feeney, de Brooklyn, occupait le fauteuil de la présidence et il a donné lecture de son rapport annuel. Les comités ont alors été annoncés. Boston et Portland, Ore., se disputent l'honneur d'être le théâtre de la prochaine convention.

Le rapport annuel de M. Anthony Matre, secrétaire, montre que la fédération a été introduite dans 43 états et territoires, à Porto Rico, Hawaï et aux îles Philippines. Il y a 12 fédérations et ligues d'Etat, outre 15 ligues d'Etat allemandes, et la ligue d'Etat des Bohémiens catholiques du Texas, qui sont affiliées à la fédération.

Au cours de l'année derrière six collèges et institutions catholiques se sont affiliés.

Plus de 125 paroisses ont été enrôlées. Le nombre total des membres, dit le rapport, est à peu près de deux millions.

LE SOUVERAIN PONTIFE ET LES OUVRIERS DE QUEBEC

Nous reproduisons d'un de nos confrères le texte suivant d'une adresse que les membres des unions ouvrières de la cité de Québec ont fait parvenir récemment au Souverain Pontife :

A Sa Sainteté le Pape Pie X. Très Saint-Père.

Les unions ouvrières de Québec parlant au nom de leur neuf mille membres, ont chargé leur Rév. Père Chapelain, de déposer aux pieds de Votre Sainteté l'hommage de leur filial attachement et de leur dévouement absolu.

Il nous est venu, T. S. Père, un ambitieux désir : celui d'apporter à Votre Cœur Paternel, éprouvé par tant et de si graves sollicitudes, un petit rayon de joie, en vous présentant un fidèle exposé des principes qui nous dirigent et des sentiments qui nous animent.

Nos corporations s'inspirent entièrement des enseignements de l'Encyclique, "sur la condition des ouvriers", de votre auguste Prédecesseur, laquelle demeurera la Charte immortelle de nos devoirs et de nos droits.

Nous suivons avec soumission et reconnaissance les lumineuses directions pratiques que Votre Sainteté nous a données depuis son accession au trône pontifical.

Nos constitutions diverses sont dictées ou approuvées par notre vénérable Pasteur, Monseigneur L.-N. Bégin archevêque de Québec. C'est donc à l'arbitrage et non à la violence que nous avons recours dans nos différends avec nos patrons, lorsque, ce qui arrive rarement, un arrangement à l'amiable est devenu impossible.

Notre force principale procède de notre fidèle union avec l'Eglise. Dans notre pays, le clergé n'a jamais perdu le contact avec le peuple ; il s'identifie avec lui, partage nos joies, nos peines, nos aspirations nationales, appuyant nos revendications légitimes, modérant nos ardeurs excessives.

C'est pourquoi les chapelains que l'autorité ecclésiastique nous fournit ne sont ni des spectateurs impuissants, ni des surveillants jaloux de nos opérations, ce sont des pères dévoués que nous aimons et sur lesquels nous pouvons compter. Dans cette terre de liberté politique et religieuse où les rivalités de classes sociales sont inconnues, où chacun est fils de ses œuvres, où le bien n'a pas encore connu d'entraves de la part d'un pouvoir ombrageux, nous ignorons les haines collectives. Nous traitons de chimères les aspirations à l'égalité parfaite, à la fortune universelle, au bonheur absolu sur terre ; nos espérances sont plus chrétiennes et plus hautes.

Nous nous contentons d'aspirer, pour ici-bas, à la modeste aisance de l'artisan, au juste salaire familial, à la préservation de notre dignité d'hommes et de chrétiens.

Ce n'est pas que le socialisme et ses erreurs nous soient inconnus. Depuis quelques années le flot de l'émigration déverse sur nos rives des infortunés au cœur vide d'amour et de foi qui nous prêchent la révolte et toutes sortes de nouveautés qui nous font horreur.

Dieu préserve nos enfants de la contagion de pareilles doctrines et du contact de pareils hommes ! Nous ne pouvons dissimuler que notre cœur est rempli d'apprehensions.

C'est pourquoi nous prenons grand soin que nos sociétés demeurent locales, nationales et catholiques, qu'elles ne tombent point sous l'influence de chefs étrangers et inconnus qui les pourraient diriger dans des voies néfastes. Nous voulons agir toujours en pleine lumière, choisir des chefs que nous connaissons, auxquels nous puissions confier sans crainte notre argent et notre honneur.

Tels sont nos principes sociaux. Nous espérons qu'ils seront agréables à Votre Sainteté. Heureux serions nous si notre vie privée correspondait aussi parfaitement à notre glorieux titre de chrétiens. Mais pour cela il nous faut des grâces de

choix que nous ne méritons guère. C'est pourquoi, Très Saint Père, nous vous supplions, en terminant, de vouloir bien nous accorder, pour nous, pour nos familles et pour nos sociétés l'inappréciable faveur de la bénédiction apostolique.

Les ouvriers de Québec méritent nos plus chaleureuses félicitations pour cet acte vraiment catholique, comme ils en ont mérité, il y a quelques mois, lorsqu'ils ont éconduit certains chefs ouvriers de Montréal qui étaient allés dans la vieille cité de Champlain, pour les enrôler dans l'Union internationale.

JOSEPH BEGIN.

Les dernières hécatombes EN FRANCE

La cruauté avec laquelle M. Clemenceau poursuit la fermeture des établissements congréganistes, devançant de beaucoup les délais fixés par la loi, suscite de bien légitimes et bien émouvantes protestations.

En voici une qui a été affichée à Roubaix :

UNION CATHOLIQUE DE ROUBAIX

" Au nom des catholiques de la ville et de ses cantons, nous tenons à protester énergiquement contre le nouvel attentat à la liberté de conscience que vient de consommer la Franc-Maçonnerie qui nous gouverne !

" Rien que dans Roubaix et Wattrelos le ministère a ordonné une nouvelle hécatombe de

168 Frères et Religieuses

" Et cela sans se soucier que des milliers d'enfants ainsi jetés dans la rue ne pourront même pas trouver place dans les écoles officielles.

" Il faudra en construire de nouvelles..... A vos poches, contribuables ! C'est ainsi que la haine des sectaires s'arrogent tous les droits, foule aux pieds toutes les libertés et..... nous écrase d'impôts.

" Devant cette situation douloureuse, il n'est pas un honnête homme, du Nord au Midi, qui ne se sente frémir de colère et d'indignation !.....

" Les moins désabusés des mangeurs de curés sont obligés de reconnaître que tous les communalards, panamistes et fraudeurs, qui souillent de leur présence notre République française ne valent pas une de vos blanches cornettes, ô douces Sœurs, anges gardiens des enfants de l'ouvrier !

" A vous donc, chers Frères, saintes religieuses, qu'une loi de malheur chasse des écoles du peuple, à vous nos respects, à vous nos regrets, à vous notre reconnaissance !

" Nous ne voulons pas vous dire, adieu, mais au revoir.

" Le Comité directeur. "

A Paris, des faits étranges se passent. Un de nos confrères signale par exemple le VIe arrondissement : on jette à la rue 600 enfants, alors que les écoles publiques déjà bondées, ne peuvent les recevoir.

Le " bloc " s'en moque bien ! Ses haines anticléricales sont satisfaites. N'est-ce pas suffisant ? !

A propos d'une spoliation

Sous le titre, spoliations iniques, nous avons dit dans notre dernière édition que le Cercle Montparnasse, de Paris, avait été volé à ses légitimes propriétaires par l'agent du bloc maçonnique, le liquidateur Ménage, et qu'il avait été vendu à l'enchère publique au profit du gouvernement.

A propos de cette spoliation, le Rév. Père Piché, le dévoué directeur de ce très populaire cercle, vient d'adresser à M. Fallières une longue lettre dont voici la fin :

" Puisque bientôt l'acheteur de notre propriété va nous expulser de notre immeuble et de notre chapelle, nous vous rappelons que vous avez à l'Elysée une chapelle qui ne vous sert pas et même vous embarrasse à cause de vos amis de la rue Cadet.

" Réparez donc l'injustice criante que l'on nous a faite en nous la donnant généreusement. Nous y prions pour vous et la France nous demandons au Seigneur de vous protéger contre " le mauvais cigare et le mau-

vais café ", de vous remettre en bonne compagnie et nos pieux cantiques vous rappelleront, ainsi qu'à Mme Fallières, le beau jour de votre première communion :

" Et puis, Monsieur le président, vous devez avoir à l'Elysée des jardins, de beaux arbres, de belles salles. Or, puisqu'on nous vole tout cela, il serait magnanime de la part d'un souverain comme vous de montrer à ces autres rois qui viennent vous visiter que si la justice est honnie de la pauvre France maçonnique, elle s'est réfugiée dans votre cœur royal et ce sera vraiment là le grand miracle du XXe siècle qui éclipsera tous ceux de Lourdes et fera pâlir de sa splendeur les étoiles de M. Viviani.

" Veuillez donc agréer, Monsieur le président, l'expression de la profonde indignation et du souverain dégoût éprouvés par nos ouvriers à la vue des crimes qui se passent, des lâchetés qui se commettent au nom de la loi et avec votre honorable signature.

EMILE PICHE

" Directeur du cercle Montparnasse. "

Un monument à Bossuet

On a inauguré, le 19 juillet, à Meaux, un monument à Bossuet dont Brunetière disait, le 30 janvier, à Rome, au palais de la chancellerie pontificale :

" Bossuet est encore moderne, autant que préoccupé des grandes questions qui nous occupent toujours et particulièrement de la question si grave et si délicate de la réunion des Eglises.

" Son rêve, à lui, Bossuet, c'était la réunion, comme on disait alors, la réunion dans une seule Eglise des catholiques et des protestants, et là est l'explication de sa vie publique tout entière.

" Ainsi, dès que l'on voudra savoir quelles raisons l'obligent à prendre telle ou telle situation dans la controverse, n'allez pas chercher ailleurs, mais examinez sa conduite à la lumière de son flambeau. S'il accourt, s'il combat, s'il s'acharne, c'est que l'on compromet quelque part la réunion, et qu'à ses yeux, compromettre la réunion, c'est compromettre la tradition, c'est compromettre l'accord de la raison et de la foi, puisque c'est ou diminuer notre liberté de penser en surchargeant notre foi d'un nouveau mystère, ou diminuer l'obligation de croire en livrant un mystère ancien à notre liberté de penser."

Sainte-Beuve :

" De même qu'il y eut dans l'antiquité un peuple à part qui, sous l'inspiration et la conduite de Moïse, garda nette et distincte l'idée d'un Dieu créateur, éternel et toujours présent, gouvernant directement le monde, tandis que tous les peuples alentour égaraient cette idée, pour eux confusée, dans les nuages de la fantaisie, ou l'étoffaient sous les fantômes de l'imagination et la noyaient dans le luxe exhubérant de la nature, de même Bossuet entre les modernes, a res saisi plus qu'aucun cette pensée simple d'ordre d'autorité, d'unité de gouvernement continu de la Providence, et l'applique à tout sans effort et comme par une déflection invincible.

" De geste et de ton Bossuet tient d'un Moïse ; il y mêle dans la parole des actions du prophète-roi, des mouvements d'un pathétique ardent et sublime ; il est la voix éloquente par excellence, la plus simple, la plus forte, la plus brusque, la plus familière, la plus soudainement tonnante. Là même où il a son discours rigide et son flot impérieux, il y roule des trésors d'éternelle morale humaine. Et c'est par tous ces caractères qu'il est unique pour nous, et que, quel que soit l'emploi de sa parole, il reste le modèle de l'éloquence la plus haute et de la plus belle langue."

Malheureusement, la doctrine de Bossuet reste toujours entachée de gallicanisme et c'est probablement ce qui empêche l'évêque de Meaux d'être mis au nombre des docteurs de l'Eglise.

Nous avons reçu l'Annuaire du Séminaire de Rimouski (21e année). La rentrée des élèves est fixée au 6 septembre prochain.

Au cercle catholique

de Saint-Hubert

La foi a fait des premiers colons de Québec et de Ville-Marie des héros dont les noms sont ignorés de plusieurs. Au nombre de ces héros, et au premier rang, il faut nommer Charles Lemoine, de Longueuil.

M. Amédée Geoffrion, avocat, de Longueuil, nous a dit sur ce personnage des choses très intéressantes, malheureusement peu connues. Il l'a fait dans un style facile, coloré, enjoué au besoin.

Nos jeunes hommes, collégiens d'il y a peu d'années encore, ont du talent.

Nos colléges classiques ne sont évidemment pas étrangers à ces succès.

F.-A. B.

BIBLIOGRAPHIE

Newton, par le baron CARRA DE VAUX, 1 vol. in-12 (Collection Science et Religion, série philosophes et Penseurs, No 437). Prix : 0 fr. 60. Librairie Bloud et Cie, 4 rue Madame, Paris (VIe).

Les résultats des travaux de Newton sont pour la plupart entrés dans l'enseignement classique ; mais ils y sont répartis d'une façon quelquefois un peu artificielle entre les enseignements élémentaire, spécial et supérieur ; et ils n'y sont pas toujours exposés avec la méthode même de l'auteur. Dans ce livre, tout en recherchant la simplicité autant que de pareilles questions la comportent, M. Carra de Vaux a rendu à ces résultats leur groupement et leur unité originels ; il a fait voir comment le génie de Newton les avait obtenus et sur quels antécédents il s'était appuyé. Il a d'ailleurs mis en relief la physionomie philosophique et morale du grand savant, et montré chez lui, à côté du génie qu'on ne peut qu'admirer, des qualités comme le scrupule scientifique, l'honnêteté civique, la foi religieuse, que le plus modeste travailleur peut et doit imiter.

Notes diverses

Un télégramme de Rome, reçu ces jours derniers, annonçait que les bulles créant M. l'abbé Daniel Feehan, second évêque de Fall River, avaient quitté le Vatican et qu'elles devaient être bientôt entre les mains de Son Excellence, Mgr Falconio, le délégué apostolique à Washington. Aussitôt que Mgr Falconio aura reçu ces documents, il les remettra à l'évêque élu.

On affirme que Mgr Feehan prendra l'administration diocésaine avant la date de sa consécration qui n'a pas encore été fixée. De cette manière, il imitera l'exemple de Sa Grandeur Mgr Guertin, évêque de Manchester, N. H.

Les missionnaires agricoles ont tenu la semaine dernière leur douzième convention annuelle, au séminaire des Trois-Rivières.

Le secrétaire, M. l'abbé Charest, dans son rapport annuel, parle du travail accompli pendant l'année par les missionnaires agricoles. Ils ont droit d'en être fiers si l'on considère la température défavorable qui les a empêchés de se porter comme ils l'auraient voulu, sur divers points de la province. Le secrétaire rappelle ce qui a été fait dans le passé sur l'œuvre des écoles ménagères, et il déclare qu'il faut faire quelque chose de plus pour les écoles d'agriculture déjà existantes.

Les missionnaires agricoles ont exprimé entre autres vœux, les suivants :

10. Que l'enseignement ménager soit de plus en plus mis en pratique dans nos écoles primaires et dans nos couvents, que les écoles ménagères actuelles devraient porter le nom d'é-

coles normales ménagères. 20. Les missionnaires réitérent le vœu par eux adopté en 1902, en faveur de la création de chaires agricoles dans nos universités.

Sur les 300 concurrents de tous les collèges de la province affiliés à l'Université Laval, M. Jos.-Ed. Lavergne, fils de M. Joseph Lavergne, de Montréal, et élève de rhétorique, au collège Bourget, est arrivé bon premier, pour le discours français. Il a obtenu 31 1-10 points sur 36. M. Lavergne est un fidèle lecteur de la Croix et aussi un bon ami du Carillon-Sacre-Cœur.

Une dépêche de Rome nous annonce qu'une agitation anticléricale s'est manifestée, le 21 juillet courant, par des désordres sur le passage d'une procession. Les personnes qui prenaient part à celle-ci ont été huées et dispersées. Un évêque et plusieurs membres du clergé auraient été maltraités par les manifestants. Un grand nombre d'arrestations ont été opérées.

LA REVOLUTION EN FRANCE

Déclarations de M. Ferroul

M. Ferroul, l'un des membres du comité d'Argeliers, que le gouvernement français a fait arrêter il y a quelques jours, a fait les déclarations suivantes à un journaliste :

" On se f... du Midi et l'on veut que le Midi, qui n'a plus le sou, qui est appauvri, endetté, affamé, accepte cela sans broncher ? Non, ce n'est pas possible.

En allant à la grève de l'impôt et aux démissions municipales, nous avons employé les armes qui seules restaient à notre disposition, et si la direction du mouvement ne dépendait vraiment que de moi, je prêcherais aux maires la résistance à outrance, le sabotage administratif à jet continu, jusqu'au jour où l'on se déciderait à nous accorder les lois que nous demandons.

— Oui, mais cela ne peut durer indéfiniment. Ainsi, quelle utilité de perpétuer des gestes révolutionnaires pendant les vacances parlementaires ?

— Cela durerait tant que le gouvernement le voudrait. Les vacances parlementaires n'ont rien d'obligatoire, tant s'en faut, et je me demande si c'est bien le moment de se livrer aux loisirs du far niente quand toute une région crève de faim.

— Vous pensez, dès lors, que si le Sénat ne se décide pas à apporter, malgré le vote de la Chambre, de sérieuses améliorations à la législation viticole, il n'y aura ni impôts payés, ni retraits de démissions ?

— Notre attitude à tous restera la même, nous n'avons plus le temps, du reste, d'administrer nos communes. Il nous faut pourvoir d'abord à notre existence personnelle. Il nous faut travailler pour manger, vivre avant tout. Administrera, le gouvernement, s'il le veut.

" Vous me parlez de la réaction. Si la réaction avait vraiment la main dans cette affaire, nous ne serions point aussi malheureux. Les gros bonnets royalistes n'ont pas leurs caisses à vide : il y aurait des sommes et des sommes de versées. Or, consultez les livres de comptabilité du Comité d'Argeliers : le plus gros versement est de 300 francs et il émane du plus intègre des républicains. Les autres versements sont l'obole du vigneron de tous les pays de France.

" Je vous le déclare très haut : le gouvernement n'a pas d'adversaire plus irréductible que moi. En bien ! si demain j'avais la moindre preuve d'une action réactionnaire distincte et susceptible de faire courir un risque quelconque à la République, non pas dans le pays entier, mais seulement dans nos régions, je capitulerai de suite. Je rentrerais dans l'ordre et dans mon arrondissement, qui, sur 73 municipalités démissionnaires, en compte 4 de réactionnaires, 10 de socialistes et 59 de radicales-socialistes ou radicales, j'inviterais tous les maires à retirer leurs démissions."

# D'UNE PIERRE... DEUX COUPS

L'idée que nous avons suggérée à M. Gouin, il y a quinze jours, d'offrir à M. Bourassa un portefeuille de ministre, celui de la colonisation, par exemple, fait son chemin.

Nous avons vu le "Pionnier" d'hier la faire sienne; d'autres confrères, sans doute, s'en feront à sa suite les partisans.

Ce serait le moyen, unique peut-être, de donner à la Province un gouvernement stable et progressif, dans le bon sens du mot.

Quelques petits ambitieux nationalistes qui escomptent déjà le picotin de la crèche gouvernementale, que pourrait leur donner le député de Labelle, s'il arrivait premier ministre à Québec, sans faire alliance avec M. Gouin, se récrieraient peut-être contre un projet si patriotique; mais il sera facile de faire taire leurs clameurs. L'intérêt général du pays doit passer avant celui de quelques particuliers.

Nous estimons fort M. Bourassa. Nous lui avons reconnu et lui reconnaissons encore beaucoup de qualités, surtout oratoires, mais nous ne croyons pas qu'il soit un meneur d'hommes, qualité pourtant nécessaire à tout chef de gouvernement. La preuve de ce fait nous la trouvons au "Nationaliste" même.

Personne n'ignore que ce journal a été fondé par MM. Bourassa et Asselin; personne n'ignore, non plus, que cinq ou six semaines après sa fondation, il y eut entre le député de Labelle et M. Asselin, aux bureaux mêmes du "Nationaliste", une vraie dispute suivie d'une brouillerie, qui eurent la conséquence d'éloigner M. Bourassa de ce journal. Et M. Asselin, depuis, tout en vantant M. Bourassa, parce qu'il lui faut probablement un objectif de valeur pour capter les sympathies des boanes gens, a laissé libre cours à sa rancœur contre tout ce qui lui paraissait trop catholique.

Si M. Bourassa avait été un meneur d'hommes, il aurait alors pris les moyens de faire nommer, à ce journal dont il est l'un des principaux actionnaires, un autre directeur. Mais M. Asselin fut plus fort que lui. Et puis il vante tant le député de Labelle! Celui-ci peut-il lui reprocher ses torts et se l'aliéner?

D'ailleurs, si M. Bourassa devenait premier ministre, il lui faudrait des collègues; et ces collègues, qui seraient-ils? Où les prendrait-il? Dans les rangs de son petit bataillon, évidemment. Or, les individus les plus en évidence de ce bataillon sont MM. Lavergne, Robitaille, Asselin, Verville, Ainey et même J.-A. Saint-Martin, le trop fameux socialiste qui écrit hebdomadairement dans le "Nationaliste". Vraiment, avec ces piètres sires, Lavergne excepté, M. Bourassa ferait triste figure devant l'électorat de Québec.

Nous croyons donc fermement que, dans l'intérêt bien compris de la Province, un gouvernement avant comme chef M. Gouin et comme "leader" M. Bourassa, serait hautement apprécié par les classes dirigeantes de la Province de Québec.

S'il était possible que M. Tellier fasse partie d'un tel cabinet, ce serait encore mieux.

Nous serions alors assurés d'avoir un gouvernement progressif et honnête tout à la fois. D'une autre part nous ne craignons pas de voir la faction Lanctôt entrer triomphante dans notre Législature.

D'une pierre, on ferait deux coups.

JOSEPH BEGIN

# GARIBALDI ET LE "CANADA"

Je dis, dans une autre colonne de la Croix, que le Canada, par ses feuillets, fait une œuvre maçonnique.

Aussi, je n'ai pas été étonné de lire dans le journal de M. Langlois (No du 4 juillet) un dithyrambe en l'honneur du F. Garibaldi, de la "rare figure de traître" et de conspirateur sanguinaire, de l'ignoble condottiere, auquel la franc-maçonnerie vient d'élever un monument à Paris.

Voici l'extrait textuel (page 8, col. 2):

EN L'HONNEUR DE GARIBALDI

"L'Italie se prépare à célébrer le centenaire de la naissance du fameux patriote." (sic)

Tel est l'en-tête dû au génie du rédacteur du Canada. Suit le corps de cette remarquable pièce:

"Rome, 22 juin.—Le programme des fêtes qui seront données en Italie pour la célébration de l'anniversaire du fameux patriote (bis) Garibaldi, a été approuvé par la Chambre des députés. Dix voix se sont prononcées contre le projet. Ce qui a produit ici une sensation immense. C'est la première fois qu'une semblable opposition se produit. Elle équivaut à la condamnation du plus fameux des patriotes (ter) qui ont travaillé pour l'unité et l'indépendance de l'Italie."....

Ainsi, l'illustre canaille rouge est posée trois fois, en dix lignes, comme le "fameux patriote" de l'Italie.

Tout le monde sait le rôle tenu par le héros de Monterotondo—Montre-ton-dos, comme disaient les Zouaves de Charette—dans l'atroce et infâme comédie politique jouée en Italie sous prétexte d'unification et d'indépendance. Tout le monde sait que cette comédie, organisée par les conspirateurs de l'archicristianisme, les FF.: Cavour, Crispi, Lemmi, Mazzini, Palmerston, Nigra, Victor-Emmanuel, Garibaldi et autres, avait pour but d'enlever au Chef de l'Eglise catholique son indépendance temporelle, et d'installer dans la Ville Eternelle—Siège séculaire de la Papauté—la révolution et la maçonnerie sous le convert de la maison de Savoie.

Tel est le fond du "patriotisme" déployé par le F.: Garibaldi, élevé au 3<sup>e</sup> et suprême degré d'initiation maçonnique, à Palerme, le 5 avril 1860, par le F.: G.: M.: Angherra, prêtre apostat.

Et ce jour-là le F.: Garibaldi, "devenu Souverain Grand Inspecteur du Suprême Conseil", prêtait un serment qui contient les déclarations suivantes: "Je jure de combattre à outrance, toujours et partout, les bornes frontières des nations (la Patrie—N. B.) les bornes frontières des champs, des maisons, des ateliers (la Propriété—N. B.) et les bornes frontières de la famille (le Mariage—N. B.). Je jure de renverser, en y sacrifiant ma vie, la borne frontière où les "humanicides" (sic) ont tracé avec du sang et de la boue (sic) LE NOM DE DIEU (sic).... Je déclare professer la négation de Dieu et de l'âme!" (Traduit du texte italien déposé aux archives du Suprême Conseil de Palerme).

### QUELQUES GARIBALDINERIES

C'est ce "fameux patriote" qui, le 1er janvier 1862, lors d'une assemblée secrète dite constituante de la maçonnerie italienne, tenue à Livourne, reçut le nom de premier maçon d'Italie. On y décida même de frapper une médaille d'or avec les inscriptions: "Première Assemblée constituante d'Italie au premier maçon d'Italie, Joseph Garibaldi."

C'est ce "fameux patriote" qui fut l'objet du décret suivant:

"Suprême Conseil—Grand Orient d'Italie, Vallée de Palerme, 14 mai 1862.

"Chers FF.:—Aux MM.: de tous les pays qui travaillent à la reconstruction du temple de l'Humanité, savoir, faisons que le général Joseph Garibaldi, l'homme que le Grand Architecte de l'Univers (sic) créa pour la délivrance des peuples opprimés et pour l'Emancipation (la déchristianisation—N. B.) de toutes les nationalités qu'on foule encore aux pieds (sic) soit nommé GRAND COMMANDEUR,

GRAND MAITRE DE L'ORDRE MAÇONNIQUE en Italie.... Salut et fraternité.

Le grand secrétaire

(Signé) Dominique LACCAREA (33e)"

C'est ce "fameux patriote" qui envoya, le 28 septembre 1862, à la "nation anglaise", (c'est-à-dire en réalité à la Grande Loge d'Angleterre, censée représenter aux yeux du F.: Garibaldi, le peuple anglais, une adresse où il disait entre autres choses:

"Exaltons la France (maçonnerie—N. B.) qui, en 1793, époque solennelle, donna au monde la Déesse Raison, renversa la tyrannie jusqu'à terre (Exécution de Louis XVI—N. B.) et consacra la libre fraternité entre les nations!" (la république sociale universelle—N. B.)

C'est enfin le même "fameux patriote" qui, après avoir lancé le "mot d'ordre" célèbre: "Rome ou la mort", adressait le 18 mai 1867, au Conseil suprême maçonnique de Palerme une convocation où il disait notamment:

"Si la vieille louve de la diplomatie d'une part et l'apathie du peuple de l'autre, nous disputent Rome (nous, c'est la franc-maçonnerie—N. B.), qui, dans la maçonnerie, osera nous disputer une Rome morale, une ROME MAÇONNIQUE? Je suis d'avis que l'unité maçonnique entraîne après elle l'unité politique (sic) de l'Italie (sous la domination des loges—N. B.).

"Aussi, mon plus vif désir est qu'une assemblée des loges soit convoquée. Elle s'érigera en constituante pour que l'Unité maçonnique en dérive... Vous ferez une œuvre vraiment digne des fils de l'Hespérie (sic) si aux gloires politiques et patriotiques (!!) vous joignez encore celle-ci: l'aurore de la RÉVOLUTION MORALE ET MAÇONNIQUE"....

Cette assemblée eut lieu secrètement à Naples, dans le local de la grande loge Egérie, rue Nilo, No 30, le 1er juin 1867, le F.: J. Garibaldi, en chemise rouge, la présida au nom du Gr.: O.: de Palerme.

C'est à cette assemblée secrète de la franc-maçonnerie, que se prépara définitivement le plan qui devait aboutir 3 ans après, le 29 septembre 1870, à la prise sacrilège de Rome par les troupes du F.: Cadorna (sous les ordres du F.: Victor Emmanuel), avec la complicité du F.: Bismarck—"la force prime le droit"—et aux applaudissements du Premier maçon de l'Italie et de toute sa bande de coquins en loges.

Je me borne à cette page d'histoire de ce "fameux patriote," devant lequel l'ex-émancipé de Montréal balance l'encensoir pour la plus grande édification des pauvres abonnés du Canada! Les documents que je viens de citer sont historiques, indiscutés et indiscutables. Je défie tous les Conradards du monde d'oser les contester.....

PIERRE BAYARD.

# UN NOUVEAU TRIOMPHE

On nous écrit:

Sainte-Marguerite du lac Masson, 21 juillet 1907.

A la Croix, de Montréal,

Annoncez donc à vos lecteurs un nouveau triomphe pour notre magnifique drapeau national, le Carillon-Sacré-Cœur.

Jeudi, vendredi et samedi, nous avions nos Quarante-Heures, et comme on tenait à décorer l'église et le presbytère, on y déploya plus de cinquante drapeaux tant de celui du Pape que du nôtre (C.-S.-Cœur) et, à notre honneur, pas un seul drapeau étranger, tel que celui de la France révolutionnaire ou de l'Angleterre n'y flottait. Honneur donc à la belle paroisse de Sainte-Marguerite!

UN PAROISSIEN

L'hon. Edward Blake, député de South-Londford aux Communes anglaises, vient de remettre entre les mains de ses électeurs le mandat qu'ils lui confiaient depuis quinze ans.

# REVELATION TRES GRAVE

Sous cette rubrique, nous lisons dans la Croix, de Paris:

La *Corrispondenza Romana* publie, en un opusculé de 24 pages, des révélations sensationnelles sur une Ligue secrète internationale ayant pour objectif immédiat de faire campagne contre l'Index, mais visant principalement à une organisation secrète permanente des catholiques laïques intellectuels de langues anglaise et allemande pour adapter l'Eglise à la soi-disant culture (civilisation) moderne.

Ces révélations sont appuyées sur des documents qui occupent vingt pages de l'opusculé. Ces documents donnent les noms des initiateurs. Le principal est le baron Von Hertling. On exige des adhérents l'engagement sur l'honneur de garder un secret absolu, puis on leur communique le texte d'une adresse qui doit être remise au Pape dans une audience privée pour lui demander l'abolition de l'index ou des réformes profondes.

La *Corrispondenza* observe que le secret et les termes employés rappellent les chevaliers du Saint-Esprit de Fogazzaro dans le roman *Il Santo* qui fut traduit par la revue *Hochland* dont le directeur est un des organisateurs de cette Ligue.

Les organisateurs protestent de leur soumission absolue à toutes les décisions du Pape. Mais pourquoi alors, dit la *Corrispondenza*, un tel rigoureux secret? La *Corrispondenza* montre que le but n'était pas de remettre une adresse, mais que l'adresse n'était qu'un prétexte pour recueillir les signatures de catholiques consentant à collaborer à une organisation secrète permanente et à des fins équivoques. En France on connaît la brochure Nourry dans laquelle on organisait, sous une double enveloppe, une pétition anonyme insistant auprès du Pape en des termes irrespectueux pour qu'il revint sur sa décision concernant la loi de séparation. Là aussi le but était moins d'envoyer une supplique que de grouper des catholiques français de docilité et de foi douteuses.

Les révélations de la *Corrispondenza* produiront une grosse émotion dans le monde anglo-saxon et déjoueront le plan des meneurs cachés.

Nous publions en deuxième page des notes plus complètes sur cette *ligue secrète internationale*.

### Ce que dit l'Osservatore Romano

L'*Osservatore Romano* répond à la supplique de la *Ligue internationale* contre l'Index; voici quelques-unes des idées de cet article:

L'Index est le moyen par lequel l'Eglise exerce cette fonction essentielle du magistère et de la discipline qui est de préserver l'intégrité de la foi et la sainteté de la morale; il est plus nécessaire en ce moment où la production littéraire est plus abondante et plus rapidement diffusée et où les attaques contre les dogmes élémentaires de la Résurrection, de la Virginité de Marie, de l'Enfer se font plus audacieuses.

Qui veut d'ailleurs s'éviter le malheur d'une condamnation peut toujours préalablement à la publication de son ouvrage, consulter l'autorité compétente.

La supplique fait erreur sur la nature des mises à l'Index. La condamnation de la doctrine et de l'auteur est prononcée, non par l'Index, mais par le Saint-Office. L'Index a pour rôle propre de défendre la lecture de tel ouvrage parce que dangereuse en tel moment; ce qui n'implique pas toujours que le livre soit intrinsèquement mauvais.

Il est vrai J'ailleurs que la plupart des ouvrages mis à l'Index contiennent des principes contraires à la foi et aux mœurs.

D'ailleurs, la Congrégation de l'Index montre une grande modération;

comparez le petit nombre des ouvrages censurés au déluge des publications.

La pétition allemande est d'autant plus injustifiable que peu d'ouvrages allemands ont été censurés, à peine six ou sept en dix ans.

L'*Osservatore Romano* montre que c'est à l'évêque et non au confesseur, comme le demande la supplique, qu'appartient le pouvoir d'accorder la dispense permettant de lire les livres à l'Index, et il note l'orgueil individualiste des rédacteurs de la supplique.

# CE PARJURE

Il nous semble que, pour son honneur, M. Turgeon ne peut ignorer plus longtemps l'accusation formelle de parjure, que le "Nationaliste" a portée contre lui.

D'une autre part, la loi criminelle du pays permet à tout sujet canadien, de poursuivre, sans qu'il lui en coûte un sou, au nom de la Couronne, toute personne qui serait rendue coupable d'un parjure.

Pourquoi, alors, M. Asselin lui-même, ou M. Landry, ou M. A. Sauvé, ne s'autorisent-ils pas de cette loi pour mettre l'hon. ministre des Terres en accusation devant une cour du Banc du Roi, s'ils sont réellement convaincus, comme ils le disent, de sa culpabilité?

D'un côté ou de l'autre, qu'on agisse, ou le public, lui, sera en droit d'accuser et l'hon. Turgeon et chacun de ces messieurs de vouloir le bernier.

PIERRE BAYARD

# NOTES et CRITIQUES

### DOCUMENT PONTIFICAL IMPORTANT

On dit que la rédaction du document pontifical depuis longtemps annoncé, dans lequel seront condamnées explicitement certaines thèses modernistes, est assez avancée pour qu'il puisse paraître en août.

Le document serait précédé de la publication d'une Encyclique et divisé en deux parties principales. La première serait constituée par l'exposition des doctrines; la seconde en contiendrait la réfutation. Et l'on donnerait ensuite les raisons qui rendent nécessaire leur condamnation.

Nous publions cette information dont nous n'avons pas confirmation, à titre documentaire et sous les réserves utiles.

### LA TÊTE DES ANGLAIS

La tête de John Bull diminue de volume!

Sir James Barr, le président de l'Université de Liverpool, a signalé au Congrès d'hygiène, réuni à Douglas, le nouveau danger national.

Un des plus grands fabricants de chapeaux du Royaume-Uni a constaté que, dans les derniers cinquante ans, la grandeur moyenne des chapeaux a considérablement diminué; la circonférence des têtes est de trois pouces moins grande qu'elle ne l'était il y a un demi-siècle.

Sir James Barr tire de ce phénomène des conclusions pessimistes. Les volumes des cerveaux, dit-il, sont devenus plus petits, les facultés cérébrales du peuple anglais dépérissent. Il propose la fondation d'une ligue pour combattre le mal.

L'honorable universitaire ne prend-il pas trop vite l'alarme? La grosseur de la tête n'est pas toujours indicatrice de celle du cerveau. En Périgord (France), où fleurit la sagesse, on a même ce proverbe: *grosso testo paou d'esprit*.

Nous prions instamment ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré de ne pas attendre plus longtemps pour en payer le renouvellement.